



HAL
open science

Les candidats et les conseillers municipaux européens aux élections municipales françaises

David Gouard

► **To cite this version:**

David Gouard. Les candidats et les conseillers municipaux européens aux élections municipales françaises. CNRIUT 2023 Saint Pierre - La Réunion, IUT de Saint Pierre, Jun 2023, Saint Pierre (La Réunion), La Réunion. hal-04326689

HAL Id: hal-04326689

<https://hal.science/hal-04326689v1>

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les candidats et les conseillers municipaux européens aux élections municipales françaises

David Gouard

david.gouard@univ-tlse2.fr

IUT de Figeac, Université Toulouse Jean Jaurès
CERTOP, UMR 5044

Thèmes –SHS -

Résumé –

Rares sont les citoyens européens résidant dans un pays de l'Union européenne dont ils ne portent pas la nationalité à faire usage du droit d'éligibilité aux élections locales accordé par le Traité de Maastricht de 1993. Si la France ne fait pas exception, elle constitue néanmoins un terrain de recherche idéal pour mener une investigation de grande ampleur sur la diversité avec laquelle les résidents européens se saisissent de ce droit. Cette recherche se donne pour objectif d'identifier les principaux facteurs sociaux et motivations individuelles favorisant la candidature des citoyens européens lors des dernières élections municipales françaises. Elle repose sur une diversité de méthodes (analyse statistique de la base de données nominative de l'ensemble des candidats et des élus, entretiens semi-directifs auprès de candidats européens lors des dernières élections municipales). Les premiers résultats montrent une importante inégalité dans la propension à candidater et à être élu selon les groupes nationaux considérés, mais aussi un effet propre au contexte local. Ils montrent également que les européens les plus investis dans leur fonction de conseillers municipaux témoignent d'une proximité avec la citoyenneté française.

Mots-Clés : citoyenneté européenne, élections municipales, candidats

1 La France : pays d'immigration européenne et vivier de candidats et d'élus européens

La transnationalisation des droits électoraux constitue un phénomène majeur affectant le fonctionnement des démocraties contemporaines (Bauböck [1]). De ce point de vue, l'espace politique européen offre un excellent terrain d'observation. En effet, dans la partie du Traité de Maastricht de 1993 consacrée à la « citoyenneté de l'Union », plusieurs droits politiques ont été accordés aux citoyens des États membres, parmi lesquels le droit d'éligibilité aux élections européennes et aux élections locales dans l'État membre où ces ressortissants européens résident, et ce dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État (Shaw [2] ; Strudel [3]).

En France, ces nouveaux droits politiques accordés à une partie des étrangers ont profondément remis en cause l'association historique entre citoyenneté et nationalité (Duchesne [4]). C'est d'ailleurs ce qui explique le caractère tardif de leur mise en application et le fait que la France ait opté pour une définition restrictive de l'éligibilité des citoyens européens aux élections municipales (Strudel [5]). Si ces derniers peuvent en effet être élus en tant que conseillers municipaux, ils ne peuvent en revanche pas exercer de mandats exécutifs, tels que celui de maire ou d'adjoint-au-maire.

Depuis les élections municipales de 2001, on note une augmentation régulière de nombre de candidats et d'élus européens aux élections municipales françaises. Pour autant, lors des dernières élections municipales, les ressortissants européens résidant en France avaient 3,5 fois moins de probabilités d'être candidats que les citoyens français, et cinq fois moins de chances d'être effectivement élus.

À l'heure actuelle, aucune étude d'envergure n'a encore été menée en France sur les candidats et conseillers municipaux européens. Le terrain français présente pourtant un intérêt scientifique majeur. Cela tient d'abord à la grande diversité des populations européennes résidentes, tant sur le plan des origines nationales que des conditions historiques et contemporaines d'intégration à la société française. Deuxièmement, en raison du très grand nombre de conseillers municipaux en France (510 392), on recense un nombre relativement important de candidats et de conseillers municipaux européens. En 2020, 5 854 s'étaient portés candidats. Parmi eux, 2 642 occupent aujourd'hui un poste de conseiller municipal. Ces effectifs importants offrent la possibilité de procéder à des analyses statistiques permettant de tester dans un même modèle plusieurs variables explicatives. Enfin, l'administration électorale française met à disposition des matériaux d'études particulièrement riches qui n'ont pratiquement pas d'égal en Europe pour étudier le profil social et politique des candidats et des élus.

2 Saisir la citoyenneté européenne en actes

L'objectif de cette recherche est de dépasser la seule approche institutionnaliste, pour observer empiriquement les conditions à partir desquelles ces citoyens européens se saisissent du droit d'éligibilité qui leur est offert (Brändle, [6])¹. Qu'il s'agisse des facteurs explicatifs et des motivations individuelles concourant à l'engagement politique ou des mécanismes formels et informels d'apprentissage du rôle d'élus, on peut en effet penser qu'il existe des similitudes avec ce qui caractérisent les citoyens français, mais également certaines spécificités. Cette recherche s'organise autour de trois principaux volets : (1) établir le profil social et politique des candidats et des conseillers municipaux européens en France ; (2) sonder les motivations présidant à leur candidature ; (3) renseigner leurs conditions d'apprentissage au rôle de conseiller municipal.

Pour répondre à ces questions, quatre principaux dispositifs d'investigation sont proposés. Il s'agit tout d'abord de procéder à une analyse statistique des informations individuelles figurant sur le Registre National des Élus (RNE) et sur la liste nominative des candidats aux élections municipales de 2020 mis en ligne par le Ministère de l'Intérieur. Au cours du printemps 2023, il s'agira également de diffuser un questionnaire en ligne à l'ensemble des candidats européens lors des dernières élections municipales, qu'ils aient ou non été effectivement élus. Ce questionnaire permettra de compléter les informations relatives à leurs caractéristiques biographiques (durée de résidence en France, niveau de diplôme, formes et degré de leur intégration en France, etc.) et de sonder les motivations à leur candidature en 2020. Par ailleurs, une centaine d'entretiens semi-directifs seront réalisés auprès de conseillers municipaux européens et de candidats non élus à l'issue des élections municipales de 2020, en ciblant prioritairement quatre nationalités contrastées sur le plan de leur intégration et de leur niveau de participation politique en France : les Belges, les Espagnols, les Portugais et les Roumains. Enfin, à l'occasion des élections municipales de 2026, un suivi ethnographique sera réalisé dans quelques communes significatives de la présence et de l'engagement politique de certains citoyens ou groupes de citoyens européens.

3 Résultats préliminaires : hiérarchie européenne et ressorts à l'engagement politique local

À ce stade de l'étude, certains résultats peuvent d'ores et déjà être avancés. Tout d'abord, sur le plan de la propension à candidater, on peut schématiquement distinguer trois sous-ensembles d'européens selon leur région européenne d'origine : d'abord, les ressortissants des pays d'Europe du Nord, lesquels présentent des taux de candidature relativement importants, puis les citoyens issus des pays méditerranéens, et enfin les citoyens des pays

d'Europe centrale et orientale. Cette hiérarchie des propensions à candidater se trouve par ailleurs corroborée par une inégalité dans la réussite électorale. Finalement, en prenant les nationalités situées aux pôles les plus extrêmes, en 2020, un Néerlandais avait 13 fois plus de chances de se porter candidat qu'un Roumain, et 45 fois plus de chances de siéger effectivement dans un conseil municipal.

Cette inégalité d'engagement et de réussite politiques selon les différentes nationalités considérées est surtout le résultat d'importants contrastes tant sur le plan des ressources socioéconomiques que des parcours migratoires. C'est ainsi qu'à côté d'un effet proprement lié à la nationalité, plusieurs variables conditionnent la propension à candidater et à être élus, qu'il s'agisse, par exemple, de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle ou encore de la taille de la commune de résidence. Le questionnaire permettra prochainement de tester d'autres facteurs explicatifs, telle que la durée de résidence en France, le niveau de politisation ou encore le degré d'acculturation à la vie politique française.

De plus, la trentaine d'entretiens réalisés dans le cadre de la phase exploratoire menée en 2022 auprès de conseillers municipaux européens a permis de mieux comprendre certains ressorts de leur engagement politique. Ainsi, bien que l'on observe toute une série de phénomènes classiques que l'on retrouve également pour les citoyens français (gratifications symboliques à l'engagement et à la prise de responsabilités politiques, liens réciproques entre engagement politique et engagement associatif, etc.), apparaissent certains phénomènes qui sont propres à ces citoyens étrangers. Il en va d'abord du lien entre leur engagement politique et leur rapport à la citoyenneté française. On note par exemple que la place occupée sur la liste (position éligible ou non-éligible) est souvent tributaire de leur familiarité avec la culture française (maîtrise de la langue française, connaissance du fonctionnement de la vie politique municipale, etc.). Aussi, certains d'entre eux ont d'ores et déjà engagé, ou envisagent d'engager, des démarches pour acquérir prochainement la citoyenneté française, notamment afin de poursuivre une carrière d'élu local autorisant plus de responsabilités politiques (postes d'adjoints au maire ou de maires).

Aussi, l'engagement politique de ces citoyens européens est souvent le produit d'une sollicitation de la part des têtes de listes, et en particulier du maire sortant, lesquelles cherchent à présenter une liste de candidats donnant un signal d'ouverture, notamment lorsque ces européens forment un groupe national relativement important sur le territoire communal. Pour les communes des départements frontaliers, ces conseillers municipaux européens servent souvent, une fois élus, de facilitateurs pour les relations transfrontalières.

Au final, les premiers résultats nous invitent à entreprendre une première typologie explicative de leur engagement et de l'exercice de leurs mandats. Schématiquement, une partie d'entre eux sont, en quelque sorte, des « étrangers de papier » dans la mesure où ils sont parfaitement socialisés et familiarisés à la culture française,

et y compris dans ses dimensions politiques, ce qui correspond le plus souvent à ceux, parmi eux, qui sont nés en France ou qui s'y sont installés très jeunes. À l'autre pôle, on retrouverait les candidats et élus qui endossent plus volontiers le rôle de courtiers en faveur de leur communauté nationale d'origine.

Conclusions

Cette recherche, dont les principaux dispositifs d'investigation sont toujours en cours, montre que, loin d'être uniquement motivée par des idéaux de citoyenneté supranationale, l'exercice de la citoyenneté européenne gagne à être appréhendée au travers des variables sociales classiques explicatives de la participation politique. Elle montre également la persistance des cadres d'identification nationaux plus qu'européens.

Remerciements

Cette recherche vient de bénéficier du financement de l'Agence Nationale de la Recherche en catégorie JCJC pour la période 2023-2026 sous l'acronyme ECREMEE (Étude sur les Candidatures des Ressortissants Européens aux Municipales et sur les Élus Européens). Elle a précédemment bénéficié du financement du Labex *Structuration des Mondes Sociaux* de l'Université Fédérale de Toulouse.

Références

- [1] Rayner Bauböck, *Migration and citizenship: legal status, rights and political participation*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2006.
- [2] Jo Shaw, *The Transformation of Citizenship in the European Union. Electoral Rights and the Restructuring of Political*, Cambridge University Press, 2007.
- [3] Sylvie Strudel, "L'Europe, un nouvel espace de citoyenneté ? Le vote des non-nationaux », *Revue internationale de politique comparée*, 16, 2009, p. 559-568.
- [4] Sophie Duchesne, "Citoyenneté, nationalité et vote : une association perturbée", *Pouvoirs*, 120, 2007, p.71-81.
- [5] Sylvie Strudel, « Polyrythmie européenne : le droit de suffrage municipal des étrangers au sein de l'Union, une règle électorale entre détournements et retardements », *Revue française de science politique*, 53(1), 2003, p. 3-34.
- [6] Verena K. Brändle, "Reality bites: EU mobiles' experiences of citizenship on the local level", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46:13, 2020, p. 2800-2817.